RÉUNIONS DES GROUPES CONSTITUTIFS DES PAYS PARTENAIRES

Contexte

Depuis leur début, les réunions des groupes constitutifs ont pour but de renforcer le poids des pays partenaires et de leur permettre de mieux se faire entendre. Ces réunions offrent une plateforme aux pays partenaires pour qu'ils puissent s'informer sur la politique, les financements, le fonctionnement, les outils ainsi que les autres ressources du GPE, tout en leur permettant également de partager directement, avec le Secrétariat et avec les autres membres des groupes constitutifs, les expériences et les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leurs secteurs éducatifs respectifs. Il s'agit notamment de séances à huis clos pour les membres des groupes constitutifs, sans la présence du Secrétariat. Ainsi, les réunions améliorent la consultation et la coordination entre et au sein des groupes constitutifs des pays partenaires, et permettent de diffuser des informations sur le modèle opérationnel, les politiques, les buts et les objectifs du GPE.

En juin 2014, le Secrétariat du GPE a été mandaté par le Conseil d'administration afin d'organiser les réunions des groupes constitutifs pour chacun des six groupes des pays partenaires (décision BOD/2014/06-03). À l'époque, ces réunions visaient principalement les objectifs suivants :

- Renforcer l'engagement des pays partenaires dans les processus **de gouvernance du GPE.**
- Améliorer **les réseaux, la consultation et la coordination** entre les membres du groupe constitutif.
- Donner un aperçu du **modèle opérationnel, des politiques et des objectifs du GPE.**
- Faciliter **l'apprentissage entre pairs et l'échange d'expériences** entre les participants.
- Partager des perspectives sur **les défis auxquels l'éducation est confrontée** et contribuer à **l'élaboration des politiques du GPE.**

En novembre 2018, les pays partenaires ont convenu de renforcer l'efficacité et l'efficience des réunions des groupes constitutifs à la suite des recommandations d'un examen indépendant. En conséquence, les réunions sont passées de réunions mondiales

semestrielles à des réunions régionales annuelles pour chaque groupe constitutif afin de permettre aux pays partenaires d'influencer la prise de décision lors des réunions du Conseil et des Comités techniques (BOD/2018/11 DOC 02).

Réunions des groupes constitutifs des pays partenaires

Une réunion régionale est organisée une fois par an pour chaque groupe constitutif des pays partenaires, à savoir : 1) Asie et Pacifique ; 2) Europe de l'Est, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale ; 3) Amérique latine et Caraïbes ; et 4) Afrique 1, 2 et 3. Ces réunions se tiennent en présentiel dans la région du groupe constitutif concerné. Bien qu'elles soient organisées par le Secrétariat du GPE, leur ordre du jour est établi conjointement avec les membres du groupe constitutif en fonction de leurs priorités. Les discussions portent essentiellement sur la manière dont le modèle opérationnel, la politique, les buts et les objectifs du GPE peuvent soutenir les pays partenaires dans la transformation de leur système éducatif ainsi que sur la manière dont les pays partenaires peuvent s'engager dans les processus de gouvernance et avoir un impact sur les prises de décision au sein du Conseil d'administration.

Des discussions ciblées sur les difficultés actuelles du secteur et sur les solutions innovantes qui permettent de les surmonter sont également inscrites à l'ordre du jour, de même que la possibilité de présenter des exemples de bonnes pratiques provenant de l'ensemble du partenariat.

Participants aux réunions des groupes constitutifs des pays partenaires

Les participants sont les chargés de liaisons officiels des pays partenaires qui ont été nommés par leurs ministres de l'Éducation pour assurer la liaison entre le Secrétariat du GPE et le ministère de l'Éducation, dans le cadre de la gestion du groupe constitutif et en participant activement aux délibérations de ce dernier. Le chargé de liaison du pays partenaire doit s'assurer que les partenaires gouvernementaux ont une bonne compréhension des processus du GPE au niveau national. Les invitations aux réunions régionales sont envoyées à tous les chargés de liaison des pays partenaires de leur groupe constitutif respectif, ainsi qu'aux pays partenaires qui ne sont pas encore membres, mais qui sont originaires de pays éligibles au GPE dans la région concernée.

D'autres partenaires de développement de la région peuvent également être conviés aux réunions pour enrichir les débats sur la façon de mieux aligner les autres partenaires au niveau national pouvant apporter des perspectives supplémentaires étant donné leur expérience variée dans la région (par exemple, des membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation, des partenaires de développement et des représentants des organisations de la société civile locale).